

# TRIATHLON DE VEIGNE

27 aout 2016

## REGLEMENTS DES EPREUVES

**Article 1** : La Réglementation Générale est celle de la Fédération Française de Triathlon en vigueur le jour de l'épreuve.

**Article 2** : Le port du casque-vélo à coque rigide est obligatoire sur l'épreuve cycliste.

**Article 3** : Température de l'eau et combinaison : se référer à la Réglementation Générale.

**Article 4** : Pendant la course toute aide extérieure est interdite.

**Article 5** : Rouler en peloton avec « drafting » (distance inférieure à 7m entre 2 vélos) est interdit.

**Article 6** : Cette manifestation a un label fédéral Développement Durable. A ce titre les concurrents doivent respecter les zones de propreté.

**Article 7** - Pour l'épreuve contre la montre par équipe, le nombre d'équipes est limité à 40.

- Pour chaque épreuve individuelle « XS » et « S » le nombre de participants est limité à 150.

**Article 8** : Accès : - les triathlons contre la montre format « XS » et individuel « XS » sont réservés aux non licenciés et licenciés nés avant 2001.

- Le triathlon format « S » est réservé aux non licenciés et licenciés nés avant 1999.

**Article 9** : Droits d'inscription

	10h00 - XS CLM par équipe	12h30 – XS individuel	15h00 – S individuel
Licencié FFTRI	12€/pers – 10€/pers étudiants	12€/pers	20€/pers
Non licencié FFTRI	14€/pers – 12€/pers étudiants	14€/pers	25€/pers

Inscription sur place +2€

**Article 10** : Toute inscription annulée après le 15 août ne sera pas remboursée.

**Article 11** : Droits à l'image. Par la présente inscription, chaque participant autorise expressément l'organisateur du triathlon de Veigné, ainsi que ses ayants droits tels que partenaires et médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître.

**Article 12** : Epreuve contre la montre format « XS »

- Course par équipe de 5 (minimum 3 au départ)

- Avant l'épreuve les concurrents, doivent se présenter à l'entrée du parc vélo, casque sur la tête, jugulaire serrée, équipe complète.

- Chaque équipe doit porter les mêmes couleurs (débardeurs). Le briefing est obligatoire pour le capitaine. En cas d'absence du capitaine au briefing, l'équipe sera pénalisée de 1 minute.

- Natation : les départs pour la natation se feront par équipe toutes les minutes. Une équipe en retard au départ sera pénalisée de la durée de son retard et cette équipe partira en dernière vague.

- Aucun départ de l'aire de transition ne peut s'effectuer à moins de trois athlètes de la même équipe. Celle-ci se regroupe dans une zone de départ identifiée par l'organisateur à la sortie de l'aire de transition par deux lignes distantes de 5 mètres. Lorsque l'équipe quitte cette zone, aucun autre athlète de cette équipe n'est autorisé à partir, il est mis hors course et quitte l'aire de transition. Tout athlète mis hors course qui rejoint son équipe ou reste sur le parcours entraînera automatiquement la disqualification celle-ci.

- A tout moment de la compétition, la tête de l'équipe doit être composée d'au minimum trois athlètes groupés. Ces trois athlètes doivent passer l'arrivée groupés. Dans le cadre d'une équipe mixte, à minima une personne de chaque sexe devra obligatoirement faire partie de ces trois athlètes. Le classement de l'équipe sera effectué sur la base du temps réalisé par le troisième équipier.

-----